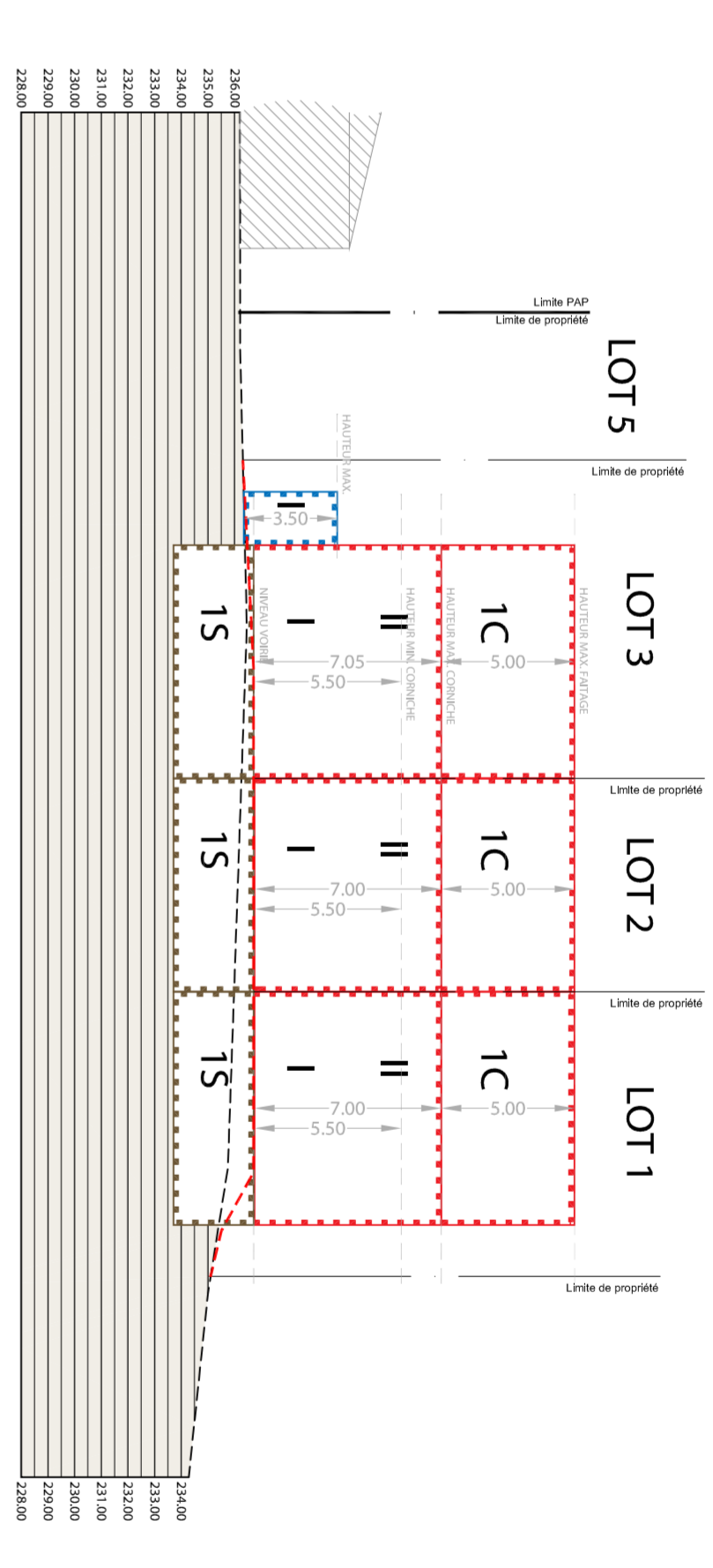
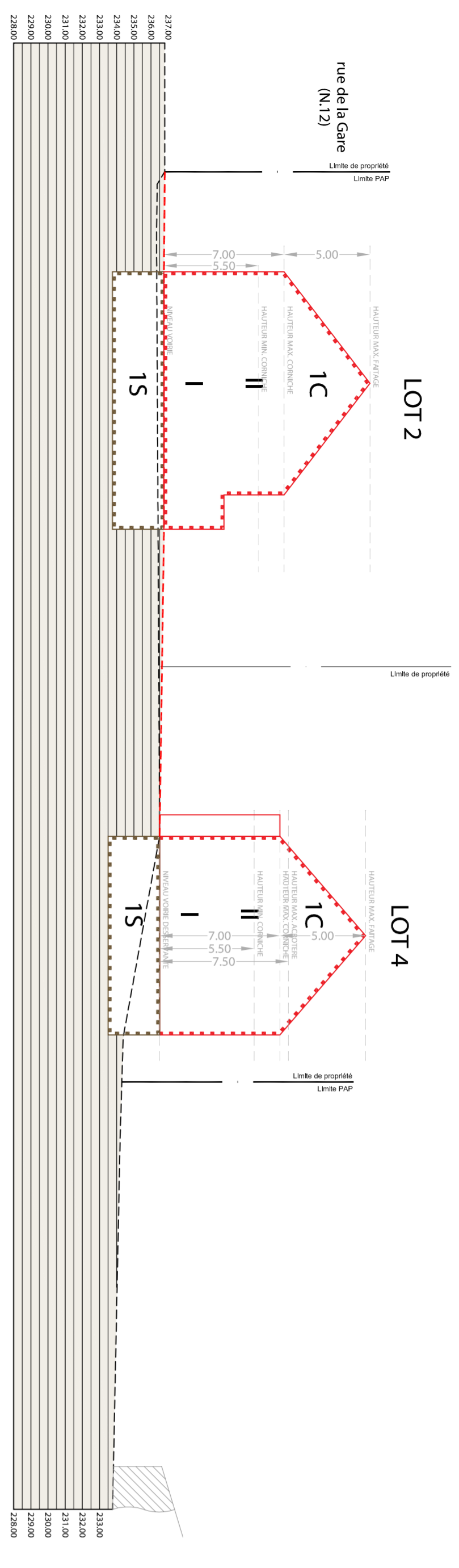


Représentation schématisée du degré d'utilisation du sol par lot ou lot

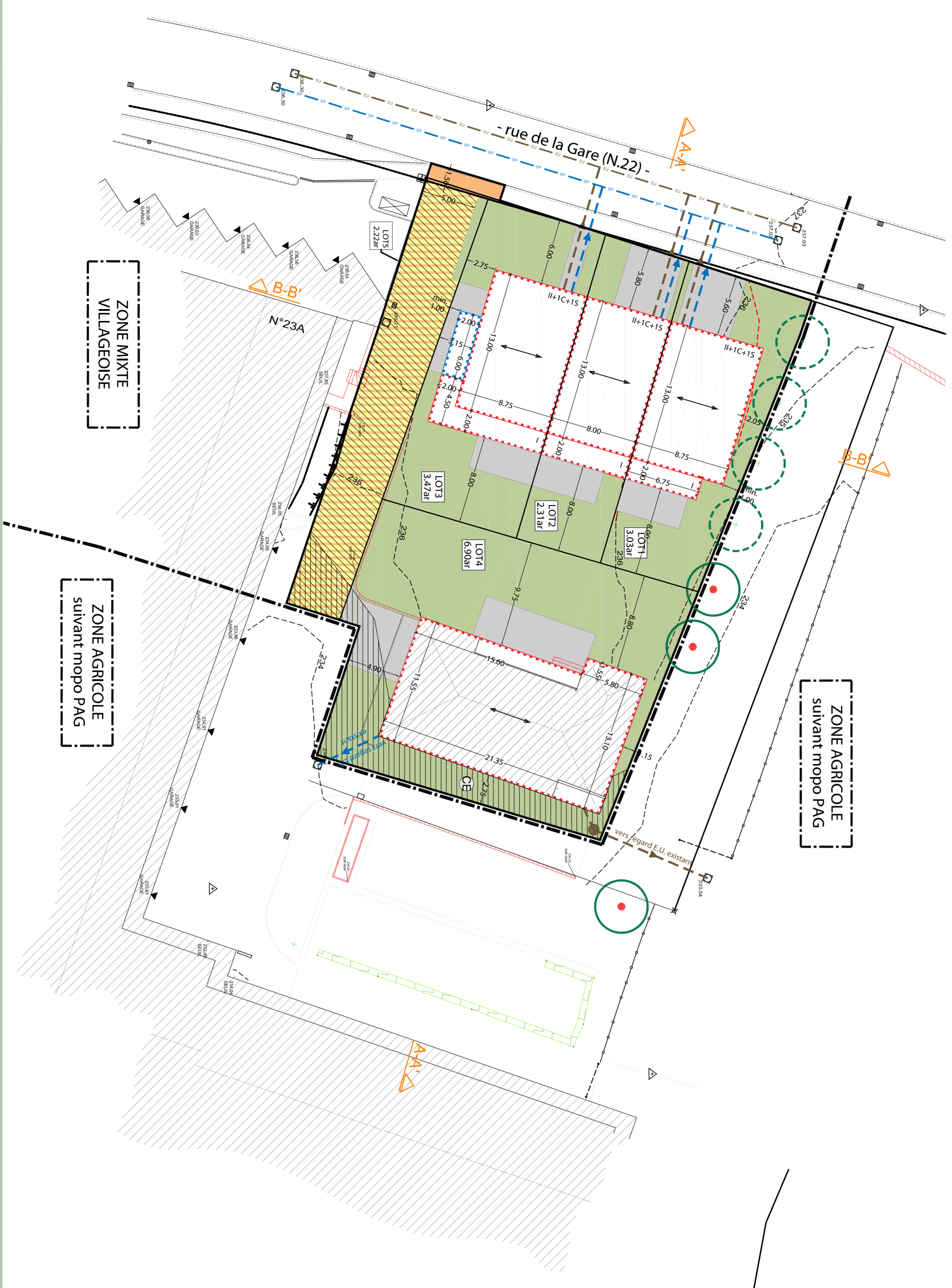
Lot	Surface totale (m²)	Surface bâtie (m²)	Surface constructible (m²)	Surface disponible (m²)	Type de sol	Type de construction	Nombre de niveaux	Type de disposition	Nombre de constructions
LOT 1	3.03	371.51	1.4	1.4	IH-1C+15	-	-	-	-
LOT 2	2.31	341.00	1.4	1.4	IH-1C+15	-	-	-	-
LOT 3	3.47	394.00	1.4	1.4	IH-1C+15	-	-	-	-
LOT 4	6.90	697.75	2.4	2.4	IH-1C+15	-	-	-	-
LOT 5	2.22	0.00	0.00	0.00	-	-	-	-	-

Délimitation du PAP et des zones du PAG



COUPE A-A'

COUPE B-B'



SURFACE BRUTE : 18.04 ares
SURFACE NETTE : 17.92 ares

SURFACE NECESSAIRE A LA VIABILISATION : 0.02 ares
SURFACE A CEDER AU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL : 0.02 ares soit 0.11%

DENSITE : 39.10 log/ha

DEGRE D'UTILISATION DU SOL

Lot	Surface brute (ha)	Type de sol	Surface nette (ha)	Surface bâtie (m²)	Type de construction	Surface disponible (ha)	Type de construction
LOT 1	139.25	1-mb	1.4	371.51	1-u	1.4	IH-1C+15
LOT 2	176.00	1-mb	1.4	341.00	1-u	1.4	IH-1C+15
LOT 3	162.25	1-mb	1.4	394.00	1-u	1.4	IH-1C+15
LOT 4	263.00	1-nl	1-b	697.75	2-b	2.4	IH-1C+15
LOT 5	0.00	-	0.00	0.00	-	-	-

DEGRE D'UTILISATION DU SOL

- délimitation des différences zones du PAG
- Courbes de niveau
- Servant remodelé
- Servant existant
- Nombre de niveaux
- L.H.B... nombre de niveaux plans
- +1, 2, B... nombre d'étages en vent
- +1, 2, C... nombre de niveaux sous-croisés
- +1, 2, S... nombre de niveaux en courcad
- Hauteur des constructions
- Hc... hauteur à la cote de crêtes
- Hc2... hauteur à la cote de crêtes
- Hc4... hauteur au fil de mètres
- Types, dispositions et nombre des constructions
- x-m1... x-relations isolées
- x-m2... x-relations jumelées
- x-mb... x-relations en bande
- Types et nombre de logements
- no... x-logements de type individuel
- x-9... x-logements de type collectif
- Forme des toitures
- tp... toiture plate
- ts (p/s/p)... toiture à versant, degré d'inclinaison
- orientation du filer
- Gabarit des immeubles (plan / coupes)
- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour protégé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour protégé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour aménagements
- Délimitation des lots / filots
- lot projeté
- terrains cédés au domaine public communal
- Degré de mixité des fonctions
- pourcentage minimal en surface constructible à affecter au logement par construction
- pourcentage maximal en surface constructible affecté au logement par construction
- pourcentage obligatoire en surface constructible affecté au logement par construction
- Espaces extérieurs privés et publics
- espaces vert privé
- espaces vert public
- aire de jeux constructible au public
- espace extérieur pourvue être scelle
- voie de circulation pourvue être scelle
- espace pourvue être scelle au développement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type communautaire ou zone de rencontre
- Plantations et murs
- arbres à implantation ou futur type propyléa ou à moyenne ou haute tige à conserver
- haies végétales / haies boisées
- murs projetés / murs à conserver
- Servitudes
- servitude de type administrative
- servitude technique
- servitude de passage
- servitude de type technique "cour d'eau"
- servitude de type technique "cour d'eau"
- servitude de type technique "cour d'eau"
- bâtiment existant
- Cotations
- dimensionnement des firmasibles
- recat des firmasibles
- Représentations
- Indication des coupes
- Indication numéro lot et surface
- servitude de type technique "cour d'eau"
- bâtiment existant

MONSIEUR WAMPACH LÉON
22, Am Romesch
L-7364 Bofforange

PROJET D'AMÉNAGEMENT PARTICULIER
Nouveau Quartier
"rue de la Gare" à Boevange-sur-Attert modifié
suivant avis 1964/131C

MAÎTRE DE L'OUVRAGE :

PROJET :

ÉCHELLE : 1 / 250 e

DESSINÉ : SH

CONTROLÉ : AG

DATE : 31 août 2023



PAP-NO "rue de la Gare" à Boevange

PLAN D'AMÉNAGEMENT PARTICULIER

DEGRE D'UTILISATION DU SOL

DEGRE D'UTILISATION DU SOL

pppp/v/a
Compagnie de
Projetion Participative

OBJET :
PARTIE GRAPHIQUE

12, Avenue du Bourgeois
L-1490 Esch-sur-Alzette
Tél: 26 23 23 23

PLAN D'AMÉNAGEMENT PARTICULIER
MODIFIÉ SUIVANT AVIS 1964/131C

1